



ᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭ
Building Nunavut Together
Nunavut iuuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Infirmier ou infirmière en santé publique Ministère de la Santé CAPE DORSET

Nous sommes à la recherche d'un infirmier ou d'une infirmière en santé publique pour travailler dans différentes localités du Nunavut. Le ou la titulaire du poste offre des services de santé publique aux résidents et aux groupes des localités, conformément aux normes du programme de santé publique établies par le ou la médecin-hygiéniste en chef. Il ou elle s'occupe principalement de programmes de santé maternelle et infantile, de santé en milieu scolaire, de prévention des maladies transmissibles et de vaccination. Il ou elle agit également à titre de personne-ressource pour les résidents et les groupes des localités, et veille à ce que les stratégies de promotion de la santé lancées par la collectivité tiennent compte de la santé publique.

- Études :** Baccalauréat en soins infirmiers délivré par une université canadienne OU équivalence approuvée
Admissibilité à l'agrément de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Certification en RCR (obligatoire)
Deux années d'expérience en soins infirmiers de santé publique (obligatoire)
Permis de conduire valide (obligatoire)
- Autre :** Expérience de travail au sein de localités éloignées et isolées (atout)
Programme Compétences en ligne de l'Agence de la santé publique du Canada (atout)
- Attestation de compétences d'Infirmières et infirmiers en santé communautaire du Canada (atout)

Les candidats et candidates doivent aussi connaître les tendances actuelles en matière de programmes et de pratiques de promotion de la santé et de prévention des maladies, ainsi que les compétences essentielles en santé publique au Canada.

Les infirmiers permanents et infirmières permanentes à temps plein ont droit à des primes au recrutement, soit 5 000 \$ à l'embauche, 5 000 \$ après 18 mois de service et 10 000 \$ après 30 mois de service. Les autres avantages offerts comprennent une indemnité pour services de première ligne de 9 000 \$ par an et une prime mensuelle de maintien en poste de 375 \$, pour un total de 4 500 \$ par année.

Un logement subventionné a été demandé.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, qui favorise la compréhension et la satisfaction des besoins des Nunavummiuts. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Les candidats et candidates qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'un candidat ou d'une candidate.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site Web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succ. 1000, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Téléphone : 867 975-5732
Sans frais : 1 800 663-5738
Télécopieur : 867 975-5744
Courriel : NunavutNurses@gov.nu.ca



ᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭ
Building *Nunavut* Together
Nunavut iuuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Salaires à l'embauche : 95 882 \$ - 108 810 \$ par année

Indemnité de vie dans le Nord : 20 980 \$

Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Veillez envoyer votre CV en mentionnant le numéro de concours 10-02-210-093LA.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, qui favorise la compréhension et la satisfaction des besoins des Nunavummiuts. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Les candidats et candidates qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'un candidat ou d'une candidate.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site Web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succ. 1000, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Téléphone : 867 975-5732
Sans frais : 1 800 663-5738
Télécopieur : 867 975-5744
Courriel : NunavutNurses@gov.nu.ca